

Bourg-en-Bresse

Après un accrochage, un conducteur tabassé à coups de barre de fer

Mardi 3 septembre en fin de journée, un différend sur la route entre un chauffeur polonais et deux femmes dans une voiture a dégénéré. Des proches de celles-ci sont arrivés et ont cassé les vitres de son fourgon, et ont également tabassé le chauffeur à coups de barre de fer.



La police est intervenue mardi 3 septembre en début de soirée. Photo d'illustration Ketty Beyondas

Mardi 3 septembre, en début de soirée, un différend routier a dégénéré. Une voiture et un fourgon circulaient sur la D117a, entre le rond-point des Alagniers et le rond-point des Coupes Blanches (le « contournement est » de Bourg-en-Bresse), quand des échanges verbaux houleux ont éclaté entre les conducteurs.

Une « course-poursuite » s'est alors engagée et s'est terminée par un accrochage. Le fourgon était conduit par un Polonais tandis que dans la voiture se trouvaient deux femmes et un enfant.

Peu après l'accrochage, cinq hommes, des proches des deux femmes, ont débarqué, armés de barre de fer. Ils ont commencé à casser les vitres et les optiques du fourgon, obligeant le chauffeur à redémarrer en catastrophe, percutant la voiture de ses

agresseurs pour forcer le passage.

Roué de coups par les cinq hommes

Le chauffeur s'est arrêté plus loin et a eu la mauvaise idée de revenir, muni d'un marteau. Il a alors été tabassé à coups de barre de fer. Prévenue par des automobilistes effarés par la scène, la police est intervenue vers 19 h 30.

Les sapeurs-pompiers se sont portés au secours du chauffeur polonais qui a été transporté à l'hôpital, tout comme une des femmes, enceinte. Selon les premières constatations des policiers, la voiture des deux femmes n'était pas assurée et son contrôle technique n'était pas à jour.

● F.B.

Ain • Accident sur l'A40 : une voiture se retrouve sur le toit



Un accident impliquant une voiture au PK 159, sur l'A40, sens Genève-Paris, a généré une gêne à la circulation, réduite sur la voie de gauche. Photo Catherine Aulaz

Un accident s'est produit sur l'autoroute A40, à hauteur de Montagnat, ce jeudi 5 septembre, vers 10 heures. Une voiture circulant dans le sens Genève-Paris s'est retrouvée sur le toit, au point kilométrique 159.

Ce qui a provoqué le blocage de la voie centrale et de celle de droite. Une personne a été blessée et prise en charge par les secours.

Bourg-en-Bresse

Treize sans-papiers à la rue après des expulsions au centre Nodet

Épilogue d'une lutte de plusieurs mois, les familles occupant le foyer ont finalement dû quitter les lieux.

Sur le visage de Maka, les larmes sont seulement effacées par les gouttes de la pluie drue qui s'abat. Ce jeudi 5 septembre, la mère de famille géorgienne, son époux, son fils (à l'école à ce moment-là) et dix autres sans-papiers ont dû quitter leurs logements du centre d'hébergement Nodet. Derrière les grilles fermées, les agents de police, inflexibles, ne laissent plus passer personne : « Nos instructions sont claires. »

Alarmés, les quelques membres du collectif Solidarités migrants, engagés depuis des mois sur le sujet, se sont rapidement mobilisés. « Si on avait été prévenu, on aurait pu les préparer et leur épargner du stress », peste Bernadette Perraud, une des membres.

Chargées d'affaires attrapées à la volée, cinq familles se sont retrouvées désespérées sur le trottoir, à attendre les résultats des appels au secours des militants. « Nous sommes en contact avec la mairie pour éviter que des enfants ne se retrouvent à la rue ce soir, explique Rémi Garraud. Vu la météo, on ne peut pas installer de campements et les faire dormir dans des tentes. »

De son côté, la Préfecture explique les expulsions par « la



Les membres du collectif Solidarité migrants ont assisté, impuissants, à l'épilogue d'une lutte longue de plusieurs mois. Photo Paul Inaudi

saturation constante des places d'hébergement d'urgence». « Cette saturation résulte de nombreuses occupations indues de ces places, c'est-à-dire de ménages qui ont été hébergés bien au-delà d'une durée brève de la mise à l'abri », poursuit-elle dans son communiqué.

Une salle mise à disposition par la municipalité

Rappelant les dérogations accordées aux familles pour que les enfants puissent finir sereinement leur année scolaire, les services de l'État évoque aussi « l'aide au retour volontaire », « solution » refusée par des familles dont certains membres sont soumis à une

obligation de quitter le territoire français.

Rapidement, une salle à la Maison de la culture et de la citoyenneté a été ouverte par la Municipalité pour les mettre provisoirement à l'abri. « On s'est débrouillés pour leur faire à manger à midi », indique Carole Gerbaud.

Rémi Garraud rappelle la déclaration d'Alexa Cortinovic, élue municipale, lors d'une manifestation quelques jours plus tôt : « Il ne doit pas y avoir d'enfants à la rue à Bourg-en-Bresse. »

En fin d'après-midi, les militants ont été entendus ; la mairie a ouvert un gymnase pour accueillir les familles dans la nuit de jeudi à vendredi.

● Paul Inaudi

Ain/Haute Chaîne du Jura

Cinq louveteaux observés dans la réserve naturelle

Cinq louveteaux viennent d'être observés au sein de la réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, indiquent les services de la Direction départementale des territoires de l'Ain, ce jeudi 5 septembre.

Dans le cadre du réseau national « Loup lynx », l'Office français de la biodiversité, les agents de la réserve et le réseau d'observateurs ont détecté ces présences. « L'Ain est considéré comme front de colonisation par cette espèce depuis 2019 », précise le commu-

Une présence « passagère mais récurrente »

Le pilotage du comité départemental loup et lynx, présidée par la préfète, permet de suivre avec attention la présence du loup dans le département puisque l'espèce y est présente « de manière passagère mais récurrente ». Ce comité permet aussi d'évoquer « l'ensemble des problématiques liées à la présence concomitante de deux grands prédateurs sur le territoire aindinois ».



Un louveteau avait déjà été observé en 2023. Photo RNN Haute Chaîne du Jura